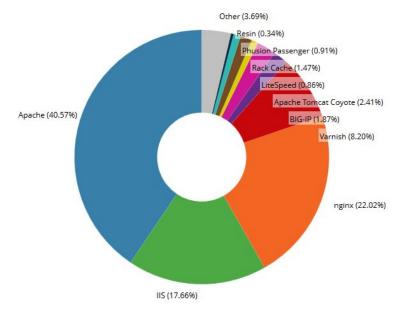
Documentation DDWS

Il existe différents serveurs web, comme le montre ce graphique:



Les plus utilisés sont Apache, IIS et Nginx.

- Apache est un serveur web open sources, gratuit et multiplateforme. Il supporte mysql, le script aspx et php. Il ne nécessite aucune licence pour les utilisations commerciales. Cependant, il n'y a pas de support technique (en dehors de la communauté)
- NGINX est à la fois un serveur Web et un serveur proxy gratuit et open source. Il peut traiter simultanément un grand nombre de requêtes. Utilisation légère des ressources et sa capacité à évoluer facilement avec un minimum de matériel. excelle dans la fourniture rapide de contenu statique et est conçu pour transmettre des requêtes dynamiques à d'autres logiciels mieux adaptés à ces objectifs.
- ISS est un serveur web fourni avec Windows et ne marchant que sur celui-ci. aspx ne se lance que sur Windows. Il dispose d'un personnel dédié au support technique. Il est parfaitement optimisé pour Windows. Nécessite une licence Microsoft pour l'utilisation à visée commerciale.

Job 4:

```
frestfeld@damien-virtual-machine:~$ ping -b dnsproject.prepa.com
PING dnsproject.prepa.com (127.0.0.1) 56(84) bytes of data.
64 bytes from localhost (127.0.0.1): icmp_seq=1 ttl=64 time=2.04 ms
64 bytes from localhost (127.0.0.1): icmp_seq=2 ttl=64 time=0.046 ms
64 bytes from localhost (127.0.0.1): icmp_seq=3 ttl=64 time=0.047 ms
```

Job 5:

Pour se voir attribué d'un nom de domaine public, il faut s'adresser à l'organisme gestionnaire qui en a la charge.

• **.fr**: peut être attribué à toute entité ou personne ayant une existence légale en France, sans autre condition. Le choix d'un suffixe .fr peut être rassurant pour les contacts commerciaux de l'entreprise.

Il atteste d'une proximité de l'entreprise vis-à-vis du marché français ainsi que de sa réelle existence juridique.

Les personnes physiques qui résident sur le territoire de l'un des Etats membres de l'Union européenne et les personnes morales qui y ont leur siège social ou leur établissement principal, peuvent demander l'enregistrement d'un nom de domaine en .fr.

• .com : plus "global" que le .fr. (à l'origine il était destiné aux entreprises commerciales), mais aussi moins "fiable" car aucune condition particulière n'est exigée pour son dépôt.

Attention, cependant, à ne pas enregistrer, même involontairement, un nom correspondant à une marque appartenant à un tiers.

- .net : à l'origine destiné aux structures liées à Internet. Fonctionnant comme le .com, il peut aujourd'hui être déposé par toute personne.
- .org : à l'origine destiné aux structures à but non commercial. Il est aujourd'hui aussi "ouvert" que le .com.
- Et aussi: .biz, .info, .tv, .eu, .asia, .pro, etc.

Hors de l'Europe, si, par exemple, votre entreprise travaille avec la Chine ou l'Inde, il est également recommandé de réserver le .cn ou le .in.

Job 6:

